

31^e GALA DU BADMINTON QUÉBÉCOIS

Le samedi 8 juin 2019 à SHAWINIGAN

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Catégories et critères de sélection

Le Gala du badminton québécois a pour objectif d'honorer les réalisations exceptionnelles des athlètes et bénévoles ayant marqué la saison qui s'achève.

Réalisations 2018-2019 - période couverte : du 30 avril 2018 au 21 avril 2019

Cette période ne couvre pas toute la saison 2018-2019, car le Championnat canadien Junior et U23 se tiendra du en mai 2019. Le gala ayant lieu au début juin 2019, et compte tenu du temps requis pour effectuer les sélections et les invitations, il nous sera malheureusement impossible d'attendre les résultats de cette compétition. Les performances à cette compétition seront admissibles au Gala 2020.

Le Comité de sélection effectuera l'analyse des mises en candidature afin de sélectionner les finalistes et les récipiendaires. **Vous avez jusqu'au mercredi 24 avril 2019 pour soumettre vos candidatures.**

Voici la liste des catégories.

1- Athlète par excellence féminin	11- Performance en simple masculin
2- Athlète par excellence masculin	12- Performance en double féminin
3- Athlète de para-badminton par excellence	13- Performance en double masculin
4- Entraîneur par excellence	14- Performance en double mixte
5- Officiel par excellence	15- Entraîneur d'athlètes en développement
6- Bénévole par excellence	16- Événement réseau
7- Événement par excellence	17- Association régionale
8- Espoir masculin	18- Club émérite
9- Espoir féminin	19- Esprit sportif
10- Performance en simple féminin	

Tous sont invités à soumettre des candidatures afin que le comité de sélection dispose d'une banque d'informations lui permettant d'honorer les meilleures réalisations. Veuillez utiliser les formulaires de mise en candidature disponible sur notre site web. Inscrivez le plus de renseignements possible en vous basant sur les critères de sélection.

Il est important de bien remplir le dossier d'une personne ou de lui demander de remplir personnellement sa candidature. Inscrivez les performances exceptionnelles, les réussites personnelles, les implications, etc. (Exemple : James Bond a battu Indiana Jones, tête de série #2, en quart de finale 21-10, 19-21, 21-5).

Ne laissez pas passer l'occasion de souligner la réussite d'une personne ou d'un événement de votre région. Prenez un peu de votre temps pour remplir le ou les formulaires ci-joints.

La période de mises en candidatures pour les réalisations de la saison 2018-2019 est ouverte. La date limite de réception des candidatures est le mercredi 24 AVRIL 2019.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

Les membres du comité de sélection,

Chantal Brouillard, Éric Dufour, Gaston Girard, Alexandre Grosleau, Christian Guibourt, Mario Harbec, Mohamed Lamine Kateb.

PRIX EXCELLENCE «BLOUIN»

Un Blouin récompense une personne ou un événement qui se démarque au niveau national, international ou, de façon exceptionnelle, au niveau provincial.

1) ATHLÈTE PAR EXCELLENCE FÉMININ

Condition d'admissibilité :

- Être membre de Badminton Québec
- Participer à des compétitions internationales et/ou nationales

Critères pour l'ensemble des résultats de la saison :

- Classement mondial et/ou national (classement le plus récent et/ou le meilleur classement de l'année)
- Performances au niveau international et/ou national

Critères complémentaires :

- Esprit sportif, implication, reconnu comme ambassadrice de notre sport

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

2) ATHLÈTE PAR EXCELLENCE MASCULIN

Condition d'admissibilité :

- Être membre de Badminton Québec
- Participer à des compétitions internationales et/ou nationales

Critères pour l'ensemble des résultats de la saison :

- Classement mondial et/ou national (classement le plus récent et/ou le meilleur classement de l'année)
- Performances au niveau international et/ou national

Critères complémentaires :

- Esprit sportif, implication, reconnu comme ambassadeur de notre sport

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

3) ATHLÈTE DE PARA-BADMINTON PAR EXCELLENCE

Condition d'admissibilité :

- Être membre de Badminton Québec
- Être un athlète de para-badminton classifié

Critères pour l'ensemble des résultats de la saison :

- Classement mondial, national et/ou provincial (classement le plus récent et/ou le meilleur classement de l'année)
- Performances au niveau international, national et/ou provincial

Critères complémentaires :

- Esprit sportif, implication, reconnu comme ambassadeur de notre sport

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

4) BÉNÉVOLE PAR EXCELLENCE

Condition d'admissibilité :

- Oeuvrer à titre de bénévole au sein d'un club membre de Badminton Québec, d'une association régionale membre de Badminton Québec, d'un programme reconnu par Badminton Québec ou encore comme collaborateur à des projets chapeautés par Badminton Québec.

Critères de sélection :

- Implication et réalisations dans l'avancement du badminton
- Symbolise l'excellence, reconnu comme ambassadeur de notre sport

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

5) OFFICIEL PAR EXCELLENCE

Condition d'admissibilité :

- Être affilié à Badminton Québec
- Détenir une certification et être un officiel actif

Critères de sélection :

- Être officiel majeur au niveau international, national ou provincial
- Perfectionnement (stage, colloque, séminaire)
- Nombre et importance des événements à titre d'officiel majeur
- Implication (comités, publication, colloques, stages, etc.)
- Esprit sportif, reconnu comme ambassadeur de notre sport

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

6) ÉVÉNEMENT PAR EXCELLENCE

Condition d'admissibilité :

- Être sanctionné ou reconnu par Badminton Québec
- Événement d'envergure internationale ou nationale.
- Événement d'envergure provinciale, seuls les championnats provinciaux de nos réseaux de compétitions (championnat provincial du Grand Prix Black Knight / Ashaway et championnat provincial du Circuit Yonex) et la Finale provinciale des Jeux du Québec sont admissibles

Critères de sélection :

- Impact et visibilité (site web, publicité, couverture médiatique - conférence de presse, articles, recherche de commandites, programme souvenir, etc.); annexer la revue de presse
- Qualité de l'organisation (services offerts aux participants - hébergement, transport, cantine, soirée, etc.)
- Innovation (activités spéciales, ambiance sur le site, formulaire d'invitation, etc.)
- Assistance (spectateurs)
- Nombre de votes en ligne récoltés

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

PRIX EXCELLENCE «GIRARD»

Un Girard récompense un entraîneur qui se démarque au niveau national, international ou, de façon exceptionnelle au niveau provincial.

En 2003, le trophée « Blouin – entraîneur par excellence » est devenu le trophée « Girard – entraîneur par excellence » en l'honneur de monsieur Jean-Paul Girard, qui a œuvré et œuvre encore d'une façon exceptionnelle dans le domaine du « coaching ». Monsieur Girard n'est plus admissible à ce prix.

7) ENTRAÎNEUR PAR EXCELLENCE

Condition d'admissibilité :

- Être affilié à Badminton Québec
- Détenir une certification d'entraîneur reconnue par Badminton Québec

Critère de sélection principal :

- L'entraîneur encadre des athlètes ayant accompli des performances au niveau international ou national

Critères complémentaires :

- Perfectionnement (participation à un ou des stages, colloque, développement professionnel)
- Implication à titre d'entraîneur (nombre de compétitions provinciales et/ou nationales)
- Implication au développement d'entraîneurs (conférencier, formateur, mentor, rédaction d'articles, etc.)

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

PRIX «POONA»

Ce trophée tire son nom d'un jeu asiatique que l'on dit à l'origine du badminton. Le Poona honore divers intervenants s'étant illustrés au cours de la période de réalisation.

8) ESPOIR MASCULIN

Condition d'admissibilité :

- Être affilié à Badminton Québec
- Athlète âgé de 18 ans ou moins au 1^{er} janvier de l'année 2019, c'est-à-dire être né en 2001 ou après

Critères de sélection :

- Performances, surclassement, progression
- Esprit sportif, reconnu comme ambassadeur de notre sport

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

9) ESPOIR FÉMININ

Condition d'admissibilité :

- Être affilié à Badminton Québec
- Athlète âgé de 18 ans ou moins au 1^{er} janvier de l'année 2019, c'est-à-dire être né en 2001 ou après

Critères de sélection :

- Performances, surclassement, progression
- Esprit sportif, reconnu comme ambassadrice de notre sport

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

10) PERFORMANCE EN SIMPLE FÉMININ

Condition d'admissibilité:

- Être affilié à Badminton Québec

Critères de sélection :

- Tout athlète ayant réalisé un **exploit en simple féminin** (classement, sélection, tournois, etc.).

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

11) PERFORMANCE EN SIMPLE MASCULIN

Condition d'admissibilité:

- Être affilié à Badminton Québec

Critères de sélection :

- Tout athlète ayant réalisé un **exploit en simple masculin** (classement, sélection, tournois, etc.).

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

12) PERFORMANCE EN DOUBLE FÉMININ

Condition d'admissibilité:

- Être affilié à Badminton Québec

Critères de sélection :

- Tout athlète ayant réalisé un **exploit en double féminin** (classement, sélection, tournois, etc.).

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

13) PERFORMANCE EN DOUBLE MASCULIN

Condition d'admissibilité:

- Être affilié à Badminton Québec

Critères de sélection :

- Tout athlète ayant réalisé un **exploit en double masculin** (classement, sélection, tournois, etc.).

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

14) PERFORMANCE EN DOUBLE MIXTE

Condition d'admissibilité:

- Être affilié à Badminton Québec

Critères de sélection :

- Tout athlète ayant réalisé un **exploit en double mixte** (classement, sélection, tournois, etc.).

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

15) ENTRAÎNEUR D'ATHLÈTES EN DÉVELOPPEMENT

Condition d'admissibilité :

- Être affilié à Badminton Québec
- Détenir une certification d'entraîneur reconnue par Badminton Québec
- Être entraîneur d'athlètes de catégorie U19 ou moins dans les réseaux de Badminton Québec

Critère de sélection principal :

- Performances globales des athlètes qu'il encadre lors des compétitions nationales ou provinciales

Critères complémentaires:

- Perfectionnement (participation à un ou des stages, colloque, développement professionnel)
- Implication à titre d'entraîneur (nombre de compétitions provinciales et/ou nationales)
- Implication au développement d'entraîneurs (conférencier, formateur, mentor, rédaction d'articles, etc.)

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

16) ÉVÉNEMENT RÉSEAU

Condition d'admissibilité :

- Évènement sanctionné par Badminton Québec
- Étape présentée au sein de nos deux réseaux de compétitions (Grand Prix Black Knight / Ashaway et Circuit Yonex), excluant les championnats provinciaux

Critères de sélection :

- Impact et visibilité (site web, publicité et couverture médiatique - conférence de presse, articles, recherche de commandites, programme souvenir, etc.) ; annexer la revue de presse
- Qualité de l'organisation (services offerts aux participants - hébergement, transport, etc.)
- Innovation (activités spéciales, ambiance sur le site, formulaire d'invitation, etc.)
- Assistance (spectateurs)
- Nombre de votes en ligne récoltés

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

17) ASSOCIATION RÉGIONALE

Condition d'admissibilité :

- Être une association régionale reconnue comme membre actif de Badminton Québec

Critères de sélection :

- Évaluation des activités (ex. : stages, compétitions, camp estival, publications, démonstrations, site web, recrutement, etc.)
- Qualité, diversité et envergure des activités
- Impact sur la promotion et sur le développement du badminton
- Originalité des activités proposées

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

18) CLUB ÉMÉRITE

Condition d'admissibilité :

- Être un club récréatif ou compétitif affilié à Badminton Québec

Critères de sélection :

- Évaluation des activités (ex. : stages, compétitions, camp estival, publications, démonstrations, site web, recrutement, etc.)
- Qualité, diversité et envergure des activités
- Impact sur la promotion et sur le développement du badminton
- Originalité des activités proposées
- Augmentation du membership du club

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

19) **ESPRIT SPORTIF**

L'esprit sportif désigne la bonne conduite d'un joueur par rapport au respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu. L'esprit sportif fait également référence à l'honnêteté, la loyauté, la maîtrise de soi et la dignité dans la victoire comme dans la défaite.

Condition d'admissibilité :

- Être un joueur compétitif affilié à Badminton Québec
- Avoir été identifié par son club comme étant un joueur ayant manifesté des qualités exceptionnelles de sportivité tout au long de la période de réalisation couverte
 - o Chaque club compétitif sera sondé dans la première semaine d'avril afin d'identifier un joueur par club méritant d'être sur le bulletin de vote soumis au public. Seuls les entraîneurs ou dirigeants du club peuvent soumettre le nom d'un joueur.

Critères de sélection :

- Nombre de votes en ligne récoltés et qualité des commentaires obtenus
 - o Période de vote en ligne du 13 au 24 avril 2019
- Esprit sportif reconnu par ses pairs
- Respect manifesté envers autrui
- Création d'une ambiance amicale et respectueuse lors de sa participation aux compétitions sanctionnées par Badminton Québec
- Courtoisie manifestée

Date limite de candidature 2018-2019 : 24 avril 2019

Prix «TEMPLE DE LA RENOMMÉE»

Ce trophée récompense un ancien athlète, entraîneur, officiel, membre ou bâtisseur de Badminton Québec. Le prix du temple de la renommée remplace le prix décerné au membre honorifique qui était remis de par les années passées.

- Le récipiendaire de ce prix est nommé par le conseil d'administration de Badminton Québec.

Le comité de sélection du Gala du badminton québécois peut, dans un cas spécial, décider d'honorer de façon particulière un candidat pour sa contribution exceptionnelle au badminton.

Il peut également, s'il le juge opportun, ne pas remettre un prix dans une catégorie donnée.

BONNE CHANCE À TOUS !